Illustrateur : Domas



Jeudi 23 août 2020 N° 1675

> Presse : N°116 L100/06 ISSN : 2679-1498

POUR AGIR CONTRE LES VIOLENCES

Députés et sénateurs ont voté une proposition de loi pour protéger les femmes victimes de violences dans leur couple.

LE SECRET MÉDICAL?

Les médecins et professionnels de santé doivent respecter le secret médical. Ils ont l'interdiction de communiquer des informations sur les personnes rencontrées dans leur travail. Ils ne doivent rien dire sur leur santé mais aussi sur ce que les personnes leur ont dit. Dans quelques situations exceptionnelles, le médecins est autorisé à parler : quand la personne est dangereuse pour elle-même ou pour les autres (elle possède une arme...), quand des enfants sont victimes de violences...

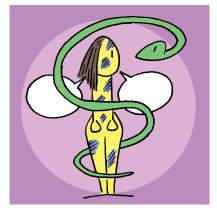
FEMMES EN DANGER

Jacques Sapoye, chirurgien, juge que le secret médical est parfois très difficile à respecter. Il reçoit des femmes victimes de coups, avec des fractures au visage... Elles disent qu'elles sont tombées dans les escaliers mais le médecin sait que c'est faux. D'autres ont des blessures, des brûlures...
Jacques Sapoye explique : « On est témoin et on ne dit rien ».

EXCEPTION AU SECRET

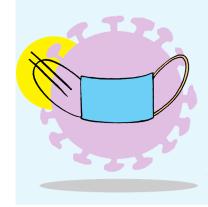
Mardi, les sénateurs ont voté une proposition de loi qui autorise les médecins à ne pas respecter le secret médical. Ils pourront alerter la justice s'ils pensent qu'une femme est en grand danger, qu'elle risque de ne pas revenir vivante et qu'elle a tellement peur de son conjoint qu'elle n'ose pas agir. En 2019, 149 femmes, victimes de violences dans leur couple, sont mortes. Cette décision inquiète Anne-Marie

Curat, présidente du Conseil national de l'ordre des sagesfemmes. Elle a peur que des



victimes n'aient plus confiance dans leur médecin et n'osent plus parler, ou même se faire soigner. Elle aurait préféré que les médecins soient mieux formés pour accompagner ces femmes. Pour Jacques Sapoye, cette loi est importante car elle donne la possibilité aux médecins d'agir : « On ne va pas appeler pour une gifle, mais dès qu'une personne, par exemple, doit être opérée à cause de coups reçus, c'est important que le médecin puisse dire "Attention, cette femme-là, il faut faire quelque chose !" ».

LE PORT DU MASQUE COÛTE CHER



Depuis lundi, les masques sont obligatoires dans les lieux publics fermés, mais cela a un coût. Le journal Le Parisien a fait le calcul. Un masque jetable coûte au maximum 95 centimes. Si une personne en porte 2 par jour, c'est une dépense de 57 € par mois. Et pour une famille de 4 personnes avec 2 enfants de plus de 11 ans, la facture peut aller jusqu'à 228 € par mois. Selon Le Parisien, cette même famille paiera 96 € pour les modèles en tissus lavables 30 fois. Le Président a déclaré que l'État et ceux qui paient des impôts n'avaient pas à offrir des masques gratuits pour tous. Cependant, 7 millions de Français dans la pauvreté (qui ont le droit à la complémentaire santé solidaire) vont recevoir gratuitement des masques par la Poste.

Un plan pour les jeunes



annoncé qu'il va donner 6,5 milliards d'euros sur 2 ans, pour un plan appelé « Un jeune, une solution ». La proposition la plus importante est une aide de 4 000 € pour les entreprises qui embaucheront une personne de moins de 25 ans. Jean Castex espère que cela encouragera l'emploi de 450 000 jeunes d'ici à janvier. Il souhaite aussi créer de nouvelles places en apprentissage, en service civique (actions dans des associations, des mairies…), en formation…



Solitaire mais solidaire

Marcher, courir, nager, pédaler... en étant solidaire des maisons de retraite, c'est ce que propose le « Déconfi

Challenge ». Chacun peut s'inscrire <u>sur internet</u> pour 15 €. Il faut choisir une course à réaliser, de 8 à 160 km, avec son activité physique préférée. Il n'y pas de limite dans le temps pour parcourir la distance. Le projet, débuté le 20 avril, a été prolongé jusqu'au 30 août. Déjà une partie de l'argent gagné a été partagée entre différentes maisons de retraite : pour financer l'agrandissement d'une mini-ferme, l'achat de tablettes, la construction d'un parcours santé…

« LES GRANDS VOISINS », LA SOLIDARITÉ EN ACTION

Depuis ce mercredi 22 juillet, le film « Les Grands Voisins » est au cinéma. Il raconte l'histoire vraie d'un incroyable projet : à Paris, d'anciens bâtiments et un grand terrain ont été transformés en petite ville de la solidarité et de la générosité...

LES DÉBUTS DU PROJET

Avant d'être un film, « Les Grands Voisins » est une expérience positive qui a permis de faire du bien à de nombreuses personnes. Tout a commencé en 2015 : les Hôpitaux de Paris (AP-HP) avaient de vieux bâtiments qui ne servaient plus. En attendant qu'ils soient transformés en nouveau quartier, l'AP-HP a proposé à des associations d'y créer des logements pour personnes sans-abri. Ces associations se sont unies pour mettre en place un projet plus grand. Elles souhaitaient accueillir des personnes sans logement et créer tout un espace de vie. Petit à petit, le projet appelé « Les Grands Voisins » a grandi pour devenir comme une petite ville...

2 ANNÉES TRÈS RICHES

De 2015 à 2017, Les Grands Voisins a permis de créer 600 logements. En échange des

logements gratuits, les habitants cuisinaient, travaillaient à la lingerie, au potager, au recyclage... Il y avait aussi des bars, des restaurants, des potagers, un poulailler, un camping, un terrain de foot... Des chantiers d'insertion permettaient de se former et de trouver un emploi. D'autres salles ont été louées peu cher à des associations, des créateurs d'entreprises, des artisans (menuisier, fabricant d'instruments de musique, fleuriste, couturière...) et des artistes. Pendant 2 ans, toutes ces personnes ont participé à la vie du lieu. Par exemple, elles ont proposé des ateliers bricolage, relaxation, peinture... D'autres activités étaient organisées pour que tout le monde puisse se rencontrer (concerts, fêtes, débats...). Le groupe de musique KaceKode a même été créé aux Grands Voisins. Il regroupe des musiciens et chanteurs, parfois sans papiers ou sans-abri. Leurs



chansons racontent leurs histoires et transmettent elles aussi des messages de solidarité et de respect. Depuis, ce groupe s'est professionnalisé et présente ses concerts dans de nombreuses salles.

LA FIN DE L'AVENTURE?

Les Grands Voisins s'est terminé fin 2017 avec le début des travaux pour le nouveau quartier. Une partie des activités a pu continuer, mais elles s'arrêteront en septembre 2020. Les Grands Voisins a donné envie à d'autres de faire la même chose. Le même projet a été créé ailleurs à Paris, à Marseille et dans d'autres villes.

BEAUTÉ DE LA MER

Guillaume Néry propose de découvrir son nouveau petit film « *One breath around the world* » (Une respiration

autour du monde). Ce plongeur sous-marin souhaite, par de très belles images, informer sur l'importance de protéger la mer.

CHAMPION ET PASSIONNÉ PAR LA MER

Guillaume Néry a été 2 fois champion du monde d'apnée (plongée en ne prenant qu'une seule respiration). Il a réussi à descendre à 126 mètres de profondeur. Mais, en 2015, les organisateurs d'une compétition ont fait une erreur : au lieu de descendre à 129 mètres, Guillaume Néry va jusqu'à 139 mètres. Il l'a fait mais a failli mourir. Après cet accident, il décide d'arrêter les compétitions. Depuis, il fait découvrir l'apnée par des films, des photos, des livres…

UN VOYAGE MAGIQUE

Son film « One breath around the world » est une invitation à regarder sous l'eau. Ce film donne l'impression d'être dans un autre monde. On ne sait plus où est le haut, où est le bas, Guillaume Néry semble voler ... Avec ces images, il souhaite montrer toute la beauté de la mer et sa fragilité pour donner envie à tous d'arrêter de la polluer et la protéger.

Vidéo « One breath around the world »

« Bal masqué » adapté

La célèbre chanson « Bal masqué », sortie en 1985, vient d'être transformée. La Compagnie Créole a diffusé une vidéo

dans laquelle les paroles ont été adaptées à ce que nous vivons en ce moment : « On sort, on sort masqué, ohé, ohé! Sortons, sortons, sortons masqués, ohé, ohé! Il ne faut pas mettre les autres en danger, mais n'arrêtons pas d'bouger, danser, masqués! » Une façon de vivre la situation avec plus de gaieté!

EN IMAGE



Le 16 juillet, Hernando Rivera Cervantes a pris cette photo d'une quarantaine d'éclairs au-dessus du volcan de Colima, au Mexique. Découvrez d'autres photos de ce professionnel en cliquant ici!

N° 1675 23/07/20 Association Lilavie - 69 rue du Pont de Mayenne - 53000 LAVAL Tél : 02 43 53 18 34 - Mail : asso.lilavie@orange.fr - Site : www.lilavie.fr